

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 36

Artikel: La Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eloquence muette. — Dans une petite ville du canton, on discutait chaudement une question d'intérêt public.

— Tu sais, Armand, dit un membre de l'auto-rité locale, ça ne se passera pas ainsi. Si on veut que ça réussisse, y faut se grouiller, n'y a pas. Au conseil communal, je m'en vais prendre la parole et dire leur fait aux mauvaises têtes.

— Eh ! de grâce, mon cher Félix, garde-t-en bien. Si tu tiens à la victoire de nos projets, ne prends pas la parole. Tais-toi, sinon tu gâteras tout.

Combien de nos députés, de nos conseillers communaux ou de nos enrégés politiques à qui le peuple n'en demande pas davantage, et qui ne sauraient mieux qu'en gardant un prudent silence, remplir le mandat dont ils sont investis, défendre les intérêts qui leur sont confiés.

LA SUISSE, étude géographique, démographique, politique, économique et historique. — Neuchâtel, publications du Dictionnaire géographique de la Suisse, fascicules 6 et 7.

ATLAS DE LA SUISSE, livraison 4.

Ces fascicules sont presque entièrement consacrés au chapitre « Population ». L'étude de la population suisse y a été faite au point de vue anthropologique, démographique, folklorique, linguistique et religieux. Deux paragraphes traitent de la culture intellectuelle et du régime de la propriété.

L'étude anthropologique, de M. le Dr Pittard, est un résultat très intéressant de l'état actuel de la question des races qui ont habité ou habitent la Suisse.

La démographie, de M. E. Kuhne, a été travaillée avec un souci d'exactitude et de renseignements généraux qui en fait un tout très remarquable. Le tout est accompagné de fort nombreux diagrammes et plans, extrêmement curieux ou instructifs.

Le Folklore se divise, on le sait, en trois branches naturelles, qui sont les traditions populaires, les habitations, les costumes nationaux. Les renseignements sur les habitations typiques des diverses parties de la Suisse, sur les costumes, sont accompagnés de vignettes du plus grand intérêt.

Le fascicule 7 se termine par le début du chapitre sur les langues et patois. On y a retranché ce qui, dans un ouvrage populaire, pouvait paraître de la science trop spécialisée.

La livraison 4 de l'Atlas de la Suisse contient la fin des cartes physiques, celles qui accompagnent l'étude démographique, celle des langues et celle des religions.

III

— Et c'est moi, atchi ! qui vais faire, atchi ! l'omelette, et ratatchi ! éternua M. Anselme à Madelon qui rentrait chargée de son butin.

Lorsque l'omelette fut dûment délayée et battue par le grand artiste, il la mit sur le feu.

— A quelle usage, Madelon, destinez-vous l'immense plat posé par vous sur la table ?

— C'est pour tourner l'omelette, monsieur.

— Et vous avez la prétention d'être un cordon-bleu ! Ah ! Madelon ! Que ne m'avez-vous seulement aperçu en grande tenue de chef évoluant dans ma cuisine, la queue de la poêle dans la main droite, une lardoire longue comme une épée dans la main gauche. Tout le monde tremblait devant moi.

— Je n'en saurais douter, fait Madelon en reculant.

Car M. Anselme a repris sa poêle qu'il brandit adroitement en tous sens pour donner plus de force à son éloquence ; puis il replaça un moment son ustensile sur le feu.

— Ne savez-vous point, Madelon, qu'une omelette doit être sautée par voltes ? Autant de convives, autant de voltes. Supposez que je sois encore premier chef chez le baron de X., qui recevait beaucoup de nobles étrangers. Voilà comment je procédais au milieu des marmitons qui, respectueusement découverts, formaient le demi-cercle.

— Une volte pour le magyar.

Et l'omelette retomba dans la poêle.

— Une double volte pour le boyard.

Et l'omelette retomba dans la poêle.

— Une triple volte pour le hospodar.

Et l'omelette retombait toujours dans la poêle,

LO TSEVAU SEIN TITA

SE dâi coup lau z'ein arreve de iena âi soulan, l'è pardieu bin lau dan ! qu'an-te fauta de tant godailli et fifâ !

L'étâi lo dzor de la faire d'Ouron et cò è-te que n'avâi pas manquâ de lâi allâ ? Samelon à Ronfâ, pardieu, que l'avâi onna vilhie sâi et que voliâe « raffraitsî la pateinta », quemet ie desâi, pè le cabaret que lâi avâi su son tsemin, du lo *Tsevu-rodozo* tant qu'à la *Maison-de-Vela*. Lo vaitcè via avoué son petit tsè et son Bron, on crâno pique que l'avâi z'u d'on Jui de pè Lozena, ma que l'avâ ètâ accotoumâ à ne jamé passâ dévânt on cabaret sein lâi sè arretâ. Et avoué Samelon, l'affère allâve rido bin, câ l'avânt dinse lè mime z'idée. N'è dan pas fauta de vo dere que, quand ia nè fu tsesâite et que l'a z'u tot trinquâ pè l'*Union*, pè lo *Tsemin-de-fé*, ie s'è trovâ avoué onna bombardâie dau diâbllo, que, ma fâi, l'a z'u bin dau mau à s'aguelhî su son tsè po reparti à l'ottô avoué son Bron.

Quand l'è que l'arrevirant pè lo *Lion*, lo Bron s'arrite, Samelon dêcheint ein trabelsetin, dêplèye son tsevu po lo menâ bâire onna gotta d'iguie vè lo borni, po cein que l'étâi maulaisi de lâi allâ avoué lo tsè ; pu ie remet la bite dein lè lemon tant bin que mau, câ on ne vavâi pas on n'istièr.

Quand l'a z'u cein fé, i eintre âo cabaret po prêindre asebin sa rachon, sa quartetta se vo voliâi. Sè trovâve lè on mouf de dzein que l'avânt ètâ à la faire et vo pouâde peinsâ que Samelon n'a pas z'u fauta de bin einmaillî po trovâ on ècot de dzein assâiti quemet li. L'îre bin dhî z'hâore quand l'è que l'a pu lau sohitâ la bouna nè et sè decidâ à parti po retrouvâ son Bron.

N'étâi pas fro du cinq menute, que r'arreve tot èpouâiri.

— Mon tsevu ! que fâ ein eintreint dessus lo pas de la porta ein soelleint épais...

— Qu'è-te que lâi a ? que diant lè dzein dau veindâdzo.

— Mon tsevu que n'a pe min de tita !

— Quemet ? ton tsevu que n'a pe min de tita ? L'è bin tè que te l'a perdiâ, la tita !

— Eh bin ! venî pi vèrè se vo dio dâi dzanlie ! Quand l'è volliô lo bredâ, n'è pe rein retrouvâ la tita de mon pouro Bron.

Vaitcè binstout tot lo pâilo pè dêfro, avoué dâi fallo, dâi clièrre, dâi craizu, dâi motsette, quie ! tot cein que l'avânt pu trovâ po vèrè bî et guegnî lo tsevu sein tita.

Tot d'on coup on out dâi pucheinte recaffâlâie, dâi z'hommo que se tegnânt lè coule de

tandis que Madelon se taisait, ahurie, pleine d'admiration.

— Une quadruple volte pour son Excellence !

— Une quintuple et une sextuple volte pour le baron.

L'omelette, vigoureusement lancée fit la sextuple volte, s'en alla lécher une solive du plafond et retomba, toute fumante et dorée sur le crâne poli de M. Anselme qui en laissa choir la queue de sa poêle.

Si Madelon riait de tout son cœur, son maître, lui, ne riait pas.

— Apporte-moi vite un plat, Madelon, s'exclama M. Anselme, je n'y tiens plus !

— Monsieur ne voulait pas de plat pour tourner l'omelette, maintenant il lui en faut un.

— Oh ! Madelon, je t'en prie, fais-moi l'aumône du plat, car je brûle.

Alors, tranquillement, Madelon alla chercher un saladier et dit à M. Anselme :

— Jetez votre omelette.

D'un coup d'épaules qui ne manquait pas de grandeur — puisque M. Anselme est grand —, il lança l'omelette dans le saladier.

Et tous deux se mirent à table et tous deux trouvèrent délicieuse l'omelette à la sextuple volte. M. Anselme ne faisait plus *atchi* et Madelon avait oublié les reproches qu'elle avait encourus.

— Mon coryza est passé, Madelon ! dit joyeusement M. Anselme en versant une nouvelle rasade. Je ne sens plus rien, sinon une impression de délivrance, de bonheur infini. C'est la sextuple volte qui, en me retombant sur la tête, m'a guéri tout d'un coup. Quelle invention merveilleuse, c'est le souverain remède !

Et M. Anselme parle de prendre un brevet. Il allume avec soin un excellent cigare et raconte ses prouesses chez le baron de X. ; il indique à Made-

rire, dâi fenne que fasant lo rio pè lau tsemise dau tant que sè sacosant, dâi : « Tè bombardâ po on Samelon !... l'einlèvâ la quienna avoué son tsevu sein tita ! »

Samelon, dein sa couâtè d'allâ quartettâ, l'avâi remet son tsevu dein lè lemon la tita la première vè lo banc et l'avâi lo tiu âo bet dâi lemon.

L'avâi appllèyî son Bron à bêsetvet.

MARC A LOUIS.

Sehr schön ! — Deux messieurs, dont l'un est grand faiseur de calembours, nous dit-on, dinaient l'autre jour au « Coq d'or », à Lausanne.

A la fin du repas, un dit à l'autre :

— Je te parie que je fais un calembour sur le premier mot que tu diras en sortant de table.

— Je parie que non.

— Je parie que si !

— Le prix du dîner ?

— Va pour le prix du dîner.

Le calembouriste attend de pied ferme. Son compagnon cherche le mot le moins propre à calembour qu'il peut trouver. Enfin, allant à la fenêtre : « Il pleut », dit-il.

— Eh bien, *chicot*, réplique l'ami.

— Ça y est, j'ai perdu. Garçon, la note !

Un monsieur allemand, assis à la table voisine et qui avait entendu la conversation, ne comprenait pas le jeu de mot. Il demande un dictionnaire. On lui apporte le petit Larousse. Il cherche à la lettre *c* et voit « *chicot* : reste de dent ».

Alors, se frappant le front. « Mais barpleu ! c'être pien ça : « Il bleut, reste dedans. » Oh ! sehr schön ! sehr schön ! »

Tête pour tête. — Un citoyen adressait l'autre jour la lettre suivante au juge de paix du cercle de ... :

« Mon beau-frère ... vient de se couper la gorge dans un accès de fièvre chaude. La tête n'y est plus. Il est urgent de la faire transporter dans un asile d'aliénés. »

Lisant ces lignes, le juge réfléchit un moment, se tâta le front, puis, à son greffier qui attendait :

— Que diable ! si la tête n'y est plus, ce n'est pas à Cery qu'il faut le transporter ; c'est à la morgue.

Passe-temps. — Nous donnerons samedi prochain la réponse au dernier passe-temps et le nom du gagnant de la prime.

Redaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

lon intéressée des recettes inédites pour préparer les mets les plus exquis.

Mais le soleil, après avoir une dernière fois embrasé la Tour de Gourze, maintenant dans la pénombre, poursuivait sa course éternelle au-delà des Alpes, vers de lointains pays. Vesper pointa dans le ciel pur et Phoébé se leva entre les grands sapins.

M. Anselme se souvint que c'était soir de grande lune.

— Viens, Madelon, dit-il très doucement, viens, nous irons voir passer la reine Berthe.

Et tous deux s'en furent sous les ormes et sous les châtaigniers jusqu'au sentier obscur enchevêtré de ronces. Et la reine Berthe arriva aussitôt, vaporeuse, montée sur sa haquenée, marchant à l'amble, un long fuseau dans ses petites mains. De son fuseau, elle tirait des poignées de fil magique qu'elle répandait sur son passage et qui illuminaient la mousse, la ronce et la rouge bruyère et même les muguetts cachés dans le vallou et qui sonnaient leurs cloches parfumées en l'honneur de la souveraine. La brise, aussi, enlevait des touffes de la quenouille enchantée qui s'en allaient argenter les buissons, les fougères et tous les arbres des bois.

La douce reine avait disparu au détour du sentier, lorsqu'un chant surnaturel, empoignant, s'éleva dans la forêt silencieuse.

— Oh ! monsieur Anselme, murmura Madelon en extase, je crois que c'est le rossignol.

Détrompe-toi, c'est la reine Berthe en montant à sa tour qui chante si bellement les soirs de grande lune...

H. WINZELER.